

SEANCE DU 11 SEPTEMBRE 2017

L'an deux mille dix-sept le 11 Septembre 2017 le Conseil Municipal de la Commune de MARNES, dûment convoqué, s'est réuni, sous la présidence de Monsieur BIGOT Pierre, Maire

PRESENTS : MME RIDOUARD Valérie, DEACON Margaret, MM BIGOT Pierre, BOTTON Daniel, GAUTRY Jean-Yves, MOINE Serge, TALBOT Franck, LECOINTRE Christian, PERCEAU Alain, GIROUARD Germain, LANDRY Laurent

ABSENTS REPRESENTES :

ABSENT :

SECRETAIRE DE SEANCE : Monsieur Alain PERCEAU

DATE DE CONVOCATION : le 5 SEPTEMBRE 2017

COMPTE RENDU AFFICHE EN MAIRIE LE : 15 SEPTEMBRE 2017

MONSIEUR LE MAIRE A OUVERT LA SÉANCE ET EXPOSÉ CE QUI SUIT :

DEL/CM 2017-25 – AVIS SUR LES MODIFICATIONS DES LIMITES D'ARRONDISSEMENTS

Monsieur le Maire informe les conseillers que par lettre du 7 juillet 2017, M. le préfet projette de modifier les limites d'arrondissement. Dans cette opération, la commune de Marnes passerait de l'arrondissement de Parthenay à celui de Bressuire. L'avis du Conseil est demandé.

Après en avoir en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal

- observe que ce projet ne présente aucun avantage pour la commune et ses habitants
- relève que la distance à la sous-préfecture passerait de 33 à 41.5 kms, ce qui ne va pas dans le sens des économies de transport
- rappelle que de nombreux services de l'Etat ou dépositaires d'une mission de Service Public sont positionnés actuellement à Airvault (situé à 11 kms), notamment la Gendarmerie, la Poste, la Trésorerie, le Collège.
- Rappelle que l'école maternelle et primaire est assurée par le RPI de 5 communes, basé actuellement à Irais (arrondissement de Parthenay)
- Souhaite avoir plus d'informations sur le projet territorial départemental évoqué dans la lettre de M. le Préfet
- Considère que les habitants devraient être informés et consultés avant toute décision puisque c'est eux que cela concerne principalement
- Donne un **avis défavorable** au projet.

AMENAGEMENT DE LA TRAVERSÉE DU BOURG ET DES ESPACES PUBLICS

Le Maire informe les conseillers que dans le cadre du contrat d'Etude en cours, la Sté AREA fournira rapidement les éléments de chiffrages pour les opérations prioritaires qui avaient été retenues par la commission.

EMPRUNT POUR TRAVAUX DE VOIRIE SIGNATURE DES DEVIS TRAVAUX DE VOIRIE

Dans l'attente de la subvention demandée au Conseil Départemental, le Conseil municipal sursoit aux décisions concernant les deux points ci-dessus.

Le Conseil Départemental a décliné la proposition d'attribution de la route de St Chartres, Monsieur le Maire prendra contact avec le département de la Vienne.

COMPLEMENT DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT EXTERIEURS

Le Conseil demande à la Commission de revoir les opérations concernant l'opération des travaux d'Aménagement extérieur afin d'obtenir le pourcentage du fonds de concours entièrement. Seront notamment à inscrire des portiques de limitations d'accès sur les terrains de la cueille et du pigeonnier.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

Container lieu-dit lion de Marnes

Le Maire rappelle que la Communauté de Communes du Thouarsais a disposé des containers sur certains points à l'intention des habitants qui ne sont plus collectés à leur porte. C'est la raison pour laquelle il n'y a pas de container au lieu-dit « Lion »

Achat Terrain

Le terrain de Mme HOULLIER a été acquis, cette parcelle servira de place de dépôt pour les besoins de la commune.

Eoliennes

Le conseil invitera la société RP Global France à présenter ses projets en matière d'éolien et photovoltaïque

La séance est levée à 23heures 00.

Vu pour être affiché : le **15 septembre 2017**, conformément aux prescriptions de l'article L. 2121.25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le secrétaire,

le Maire,